



UFAPEC

**Union
Francophone
des Associations
de Parents de
l'Enseignement
Catholique**

Tenir compte des spécificités du haut potentiel : élitisme, injustice ou nécessité ?

Anne Floor

Analyse UFAPEC
Septembre 2014 N°17.14

Résumé : Il est fréquent d’associer haut potentiel avec arrogance, élitisme, réussite scolaire et professionnelle. Et pourtant un élève à haut potentiel sur trois est en échec scolaire. Pourquoi ces élèves éprouvent-ils tant de difficultés à s’adapter à notre enseignement ? Pourquoi est-il si compliqué de reconnaître leurs particularités et de les prendre en compte ? Ils ont déjà la chance d’être plus intelligents que les autres, pourquoi les aiderait-on ? Ne se trompe-t-on pas de combat en associant forcément élitisme et haut potentiel ?

Mots-clés : relégation, échec scolaire, dépistage, jurys, élitisme, injustice, privilèges, capital intellectuel, gros cerveau, arrogance.

UFAPEC :

Avenue des Combattants, 24 - 1340 Ottignies
Tél. : 010/42.00.50 – Fax : 010/42.00.59
Siège social : rue Belliard, 23A - 1040 Bruxelles
info@ufapec.be
www.ufapec.be

Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie – Bruxelles



Introduction

Beaucoup d'élèves à haut potentiel vont très bien, poursuivent leurs études sans difficulté majeure et on peut supposer que la plupart obtiennent une véritable réussite dans une voie qu'ils ont choisie et dans laquelle ils s'épanouissent. Parmi eux, certains ne connaissent pas leur profil et ne s'en portent d'ailleurs pas plus mal. Cependant, une proportion d'enfants, de jeunes à haut potentiel (identifiés ou non) n'arrive pas, pour de multiples raisons, à s'adapter à notre enseignement. *Les élèves à hauts potentiels, bien que d'intelligences élevées, ne traversent pas toujours leur scolarité sans obstacle. Dans bien des cas, ce sont des élèves brillants, autonomes, mais dans d'autres cas ou à d'autres moments de leur scolarité, ils peuvent aussi se faire les plus discrets possible ou au contraire se comporter de façon très provocante vis-à-vis de l'enseignant et des autres adultes qui les entourent, manifestant ainsi leur souffrance de n'être pas compris. Ils peuvent se trouver en difficultés relationnelles avec leurs pairs et certains finissent même par décrocher. Il est ainsi admis qu'un élève à hauts potentiels sur trois est en échec scolaire !* déclare la Ministre de l'Enseignement Obligatoire, Marie-Dominique Simonet, dans une préface à une brochure destinée à sensibiliser les enseignants¹.

Qui va aider ces élèves en difficulté ? Est-ce important de les soutenir et de s'investir dans une pédagogie différenciée alors qu'ils ont déjà plus que les autres ? Notre société a-t-elle besoin de ces gros cerveaux ?

Que se passe-t-il quand cela ne va pas bien à l'école ?

Avis de trois spécialistes

Le **délégué général aux droits de l'enfant**, Bernard De Vos, parle, dans son rapport annuel de 2011-2012, pour certains élèves à haut potentiel de relégation dans l'enseignement qualifiant ou dans l'enseignement spécialisé, de déscolarisation. *Le Délégué général recommande dès lors qu'une information sur la réalité des enfants « HP » soit inscrite dans les formations initiale et continuée des professionnels de l'éducation et que les moyens financiers nécessaires soient accordés aux associations qui ont les compétences pour apporter le soutien et l'encadrement nécessaires aux enfants (tant à l'école que dans des activités extrascolaires) ainsi qu'à leurs parents*².

Selon Danielle Tellier, **ancienne directrice du Centre PMS d'Uccle**, *un tiers des enfants HP s'en sort car ces enfants ont eu la chance d'avoir des parents qui les ont bien guidés et de fréquenter des écoles plus attentives que d'autres, un tiers perd pied, mais finit par être aidé, redouble une fois, deux fois et puis s'en sort, tandis que le dernier tiers ne termine jamais l'école secondaire parce que ça ne va pas du tout*³.

¹ Enseigner aux élèves à hauts potentiels, AGERS, 2013.

<http://www.enseignement.be/index.php?page=25006&navi=2198> lien vérifié le 23/06/2014.

² Rapport annuel 2011-2012 du délégué général aux droits de l'enfant, p 21.

<http://www.dgde.cfwb.be/index.php?id=4238> lien vérifié le 24/07/2014.

³ S. Boccart, Dossier « Les surdoués n'auront pas d'école à part », p.5, La libre Belgique, vendredi 7 juin 2013.

Dans leur rapport « Surdoués : un potentiel à exploiter en Belgique »⁴ pour le **centre de réflexion Itinera Institute**⁵, les deux auteurs⁶ font le constat que beaucoup d'enfants précoces ne sont pas identifiés et que cela a non seulement des conséquences scolaires en termes de résultats mais aussi en termes d'accompagnement suite à des troubles psychiques ou médicaux. Il faut donc, selon eux, un dépistage le plus précoce possible, sinon ils risquent d'être écrabouillés par tout un système.

Force est de constater en lisant ces trois avis que l'école ne dispose pas de moyens suffisants en terme de qualification du personnel ou en terme de moyens financiers pour encadrer adéquatement ces élèves au profil particulier. Est-ce d'ailleurs bien son rôle ? Qui va alors aider et soutenir ces enfants en difficulté ?

Implication des parents et conséquences

A la suite de nos lectures, des témoignages recueillis lors d'animations d'associations de parents, de tables-rondes, conférences, il semble que cela soit bien les parents qui suppléent au manque de structures en Fédération Wallonie-Bruxelles puisque le choix politique actuel est celui de l'école intégrative et ce sans moyens financiers supplémentaires. Pour les élèves qui décrochent complètement, il n'existe pas de structure adaptée, d'école spéciale pour enfants à haut potentiel. Les professionnels spécialisés dans cette thématique sont pris d'assaut et il est compliqué de s'y retrouver dans tout ce business qui tourne autour du haut potentiel. *L'inquiétude, c'est la base du business des HP : des parents stressés peuvent se laisser convaincre de parcourir 60 km pour offrir à leur enfant des activités « plus épanouissantes » le samedi. Et des adultes en crise de la quarantaine peuvent décider de se faire tester et conseiller : pour certains, le HP explique les problèmes avec l'autorité au boulot, les difficultés relationnelles... Finalement, tout est possible dans le monde des HP, car il n'existe pas la moindre réglementation. Le business est en plein développement et n'a pas encore révélé tout son haut potentiel...*⁷

Quand rien ne va plus, certains parents vont s'orienter vers des écoles privées qui préparent aux jurys de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces jurys sont organisés et certifient la réussite à la fin de chaque degré du secondaire. Pour d'autres parents, cette solution est inenvisageable tant elle est onéreuse. Les jeunes peuvent aussi se préparer aux jurys à domicile à l'aide des cours à distance (E.A.D.), mais la présentation d'un examen au jury central n'est pas simple et demande beaucoup d'étude et de préparation. Il arrive fréquemment qu'un parent doive interrompre sa carrière professionnelle pour encadrer et accompagner son enfant en souffrance et en décrochage scolaire. D'autres parents vont être dans la revendication auprès de l'école alors que certains parents ne sont pas au courant de

⁴ I. Van de Cloot et C. Van Keirsbilck, *Surdoués : un potentiel à exploiter en Belgique*.
http://www.itinerainstitute.org/sites/default/files/articles/pdf/gifted_education_fr_-_reviewed_-_last_version.pdf lien vérifié le 28/07/2014.

⁵ Itinera est un think tank qui formule des recommandations de réformes politiques structurelles favorisant une croissance économique et une protection sociale durables. Il contribue au débat politique en menant des études proactives portant sur des questions qui sont d'actualité ou le deviendront à terme.

⁶ I. Van de Cloot est économiste de formation et professeur Executive d'économie à l'Universiteit Antwerpen Management School.

⁷ A. Sandront, *Les hauts potentiels : un vrai business*, l'avenir.net, 24/10/2013.
http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20131024_00379698 lien vérifié le 29/07/2014.

la problématique. Il y a donc une frange de parents qui est en capacité matérielle, psychologique, intellectuelle de soutenir leur enfant et cette inégalité se reporte sur les élèves. Que deviennent ceux qui n'ont pas de tels parents ambassadeurs ? Les enfants risquent alors de prendre des trajectoires très différentes : redoublements successifs, perte d'estime de soi, déscolarisation, chômage, travail précaire, délinquance, nécessité de suivi psychologique... La situation est plus difficile pour les enfants surdoués qui vivent dans des familles de niveau culturel ou socio-économique faible. Leurs parents, pour de multiples raisons, ne vont pas jouer les ambassadeurs de leur enfant et de ses particularités. Et le risque est grand alors de penser que les hauts potentiels n'existent que dans les classes sociales favorisées et que les parents viennent arborer le QI de leur enfant pour bénéficier d'aménagements spéciaux qui leur permettraient de s'affranchir de l'évaluation intellectuelle faite à l'école.

HP que chez les riches : raccourci ou réalité ?

Selon Wilfried Lignier, les parents d'enfants HP revendiquent un traitement de faveur de l'école au nom d'une certaine noblesse de l'intelligence. Ce sociologue français⁸ a étudié les raisons pour lesquelles le sujet des élèves intellectuellement précoces⁹ (EIP) est devenu un phénomène de société. Il affirme notamment que la pathologisation des surdoués serait devenue le masque de l'élitisme de certains parents qui demandent que leur enfant soit considéré de manière différente. L'institution scolaire va alors être considérée comme responsable des problèmes de ces enfants. Il dénonce également le business lié aux bilans psychologiques : l'évaluation faite n'entend plus cerner et solutionner un éventuel problème psychologique mais veut répondre à une seule question : le QI de mon enfant est-il au-dessus ou en dessous de 130 ? S'il est au-dessus, les parents considèrent alors que leur enfant a acquis une certaine noblesse psychologique, une noblesse de l'intelligence et ils se battent alors pour la faire reconnaître. Ce sociologue développe un point de vue commun : *l'intérêt pour la précocité intellectuelle est, avant tout, une question de revendications scolaires, de la part de parents issus de classes sociales moyennes ou favorisées.* Cette étude est cependant à nuancer, l'échantillon étudié n'est en effet pas représentatif de la population générale puisqu'il provient du Vésinet, une banlieue parisienne sociologiquement très favorisée.

Oui, les parents qui ont la force, l'énergie, l'argent pour se battre au nom de leur enfant sont bien souvent des parents de milieux favorisés, mais cela veut-il dire pour autant que les enfants à haut potentiel sont issus uniquement de milieux favorisés ? Linda Sivermann, directrice du Gifted Development Center, fait le point sur 30 années de recherches sur le haut potentiel : *La douance n'est pas élitiste. Elle touche toutes les catégories socio-économiques, ethniques et nationales. Dans chaque culture, il y a des enfants avec un développement plus avancé, qui ont un raisonnement abstrait supérieur et qui se développent à un rythme plus rapide que les camarades de leur âge. Bien que le pourcentage d'enfants surdoués parmi les classes supérieures puisse être plus important, il y a un nombre bien plus grand d'enfants surdoués venant des basses classes, parce que les pauvres sont bien plus nombreux que les riches. Donc, quand des dispositions sont refusées aux surdoués*

⁸ W. Lignier, *La petite noblesse de l'intelligence*, La découverte, Coll. SH/Labo des sciences sociales, mars 2012.

⁹ Cette dénomination est utilisée en France.

sur la base qu'elles sont « élitistes », ce sont les pauvres qui en souffrent le plus. Les riches ont d'autres possibilités¹⁰.

Est-ce une solution de tirer à boulet rouge sur les parents qui « savent » accompagner leurs enfants ? Ne se trompe-t-on pas de combat en associant forcément élitisme et haut potentiel ? Ne peut-on pas espérer que l'investissement de ces parents, le dialogue qu'ils mettent en place avec l'école, avec les enseignants pourront faire évoluer les mentalités, aussi pour les autres enfants, pour les hauts potentiels non identifiés, pour ceux à venir ? La vraie question ne serait-elle pas de comprendre pourquoi il est si compliqué de reconnaître les particularités de ces enfants et de les prendre en compte ?

Freins à la mise en place d'adaptations pour les élèves à haut potentiel

Ce serait élitiste ou asocial de favoriser un groupe qui, par nature, a reçu plus de capacités intellectuelles

Comme pour les dys¹¹, la notion d'égalité, de justice est avancée par les enseignants. Ils ont en effet l'impression d'avantager les élèves dys en leur octroyant du temps supplémentaire ou en leur permettant des demi-dictées. Or ces aménagements n'ont comme seul but que de compenser les difficultés générées par le trouble d'apprentissage et d'ainsi permettre à l'élève d'être dans les meilleures conditions pour faire valoir ses compétences. Il ne s'agit pas d'exiger moins, ni de faire plus facile mais d'autoriser l'utilisation de moyens adaptés à l'image du myope qui a droit à ses lunettes pour bien voir.

Pour l'enseignant que je suis, ce dernier point est souvent difficile ; adapter les exigences, n'est-ce pas injuste pour les autres enfants ? A l'école, nous sommes si souvent attachés à cette idée : ne pas faire de différences ! Je me suis laissé remettre en question par cette remarque d'un spécialiste « la véritable injustice n'est-elle pas de lutter avec une dyspraxie, une dyslexie, un trouble d'attention (...), de travailler plus que les autres pour un moins bon résultat, de ne pas pouvoir montrer ce qu'on sait, ni restituer ce qu'on a appris ? (témoignage d'une enseignante – Lausanne 2013)¹².

Si cette démarche de différenciation pédagogique est déjà compliquée pour les dys, qu'en sera-t-il pour les enfants à haut potentiel ? Les enseignants risquent de ressentir encore plus cette impression d'injustice, de privilèges s'ils aménagent leurs pratiques pédagogiques pour des élèves qui ont déjà plus que les autres, car ils ont une intelligence au-dessus de la moyenne. Nous achoppons à nouveau sur le principe même de la différenciation pédagogique et son enseignement en formation initiale et continuée des enseignants.

¹⁰ L. Silverman, *Ce que nous avons appris sur les enfants surdoués -30è anniversaire 1979/2009*.

<http://www.adulte-surdoue.org/2011/articles/traductions/ce-que-nous-avons-appris-sur-les-enfants-surdoues-30eme-anniversaire-19792009/> lien vérifié le 29/07/2014.

¹¹ dys-lexique, dys-calculique, dys-praxique...

¹² <https://sites.google.com/site/dralainpouhet/> lien vérifié le 29/07/2014.

« La notion d'échec ne peut même pas être associée au haut potentiel »

Isabelle Goldschmidt, chercheuse à l'ULB, témoigne, dans le cadre d'une recherche-action interuniversitaire sur les élèves à haut potentiel, de l'énorme travail d'information et de sensibilisation qui est encore à fournir : *En effet, le fait que ces jeunes puissent rencontrer des difficultés (affectives, cognitives, d'apprentissage...) qui leur sont propres est souvent ignoré de nombreux intervenants. La souffrance liée à leur problématique ne semble pas être prise en compte voire même envisageable. Régulièrement, la notion d'échec ne peut même pas être associée au haut potentiel. Nous assistons souvent à un véritable déni du vécu voire même de l'existence du jeune à haut potentiel*¹³.

Le témoignage d'une enseignante en secondaire et maman d'un enfant à haut potentiel est éloquent : *Certains professeurs ne veulent pas reconnaître les enfants HP qui ne réussissent pas bien à l'école. J'ai entendu à de multiples reprises : « en tout cas, en français, il n'est pas HP » ou « quand un élève est indiscipliné et ne fout rien, on nous dit qu'il est HP et alors on doit le laisser réussir !! »... De ce fait, je n'ai jamais osé dire aux professeurs de mon fils qu'il était HP. En primaire, ils s'en sont tous rendu compte et m'ont appelée pour me prévenir. Ce qui fait que cela s'est toujours bien passé... Mais quand un enfant HP a une dyslexie ou un TDA par exemple qui « cache » son haut potentiel, l'enfant est rarement repéré par l'école et les parents doivent alors se battre pour le faire reconnaître (ils ne le font pas toujours de manière diplomatique car ils ne savent pas forcément que c'est un sujet controversé dans les écoles)*¹⁴.

Notre société peut-elle se permettre une telle fuite des cerveaux ?

Selon Itinera Institute, environ 2.5 % de la population est surdouée. Mais seulement la moitié est identifiée comme telle, et parfois fort tard. Sur une population scolaire de 1 100 000 enfants (maternel, primaire et secondaire confondus), cela concerne donc 28.000 enfants en Flandre et 22.000 en Fédération Wallonie-Bruxelles, il y a donc un total de 50.000 enfants ou jeunes qui ont un QI supérieur ou égal à 130¹⁵. Toujours selon Itinera, la réponse la plus forte à nos problèmes économiques se situe dans le domaine de l'innovation. Et c'est là que les personnes à haut potentiel vont pouvoir s'épanouir et laisser libre cours à leur grande motivation et leur créativité débordante. Dans un rapport pour The Lisbon Council, l'économiste allemand Peer Ederer affirme que la Belgique met son avenir économique en danger par la non-exploitation du capital humain disponible. *La Belgique dépense beaucoup d'argent dans l'enseignement et dans la formation mais n'utilise pas assez ce capital. Cette non exploitation entraîne une croissance plus basse et donc moins de prospérité*¹⁶.

¹³ I. Goldschmidt, L'identification des jeunes à haut potentiel, le début d'une reconnaissance.
<http://www.inrp.fr/biennale/7biennale/Contrib/longue/7212.pdf> lien vérifié le 24/07/2014.

¹⁴ Témoignage recueilli par Anne Floor dans le cadre de son animation de la thématique dys, janvier 2014.

¹⁵ I. Van de Cloot et C. Van Keirsbilck, *Surdoués : un potentiel à exploiter en Belgique*, p.6.
http://www.itinerainstitute.org/sites/default/files/articles/pdf/gifted_education_fr_-_reviewed_-_last_version.pdf lien vérifié le 28/07/2014.

¹⁶ P. Ederer, *La Belgique met trop peu ses habitants à profit*, De Tijd, 12/10/2006.

Conclusion

Entre ceux qui disent que le haut potentiel est l'apanage des riches qui veulent épargner à leur progéniture les affres de l'évaluation intellectuelle faite à l'école et ceux qui crient au scandale devant la non identification systématique des hauts potentiels qui entraîne une perte sèche en matière de capital intellectuel pour sortir notre pays de la crise, comment se faire son opinion?

Rappelons d'abord la loi. Une des missions de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles est bien le respect du rythme de chaque élève en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée¹⁷ et l'article 29 du traité des droits universels de l'enfant stipule que l'enseignement doit être dirigé vers l'épanouissement le plus complet possible de la personnalité, des talents et des capacités intellectuelles et physiques de l'enfant.

Selon l'UFAPEC, la notion d'élève à haut potentiel doit subir un sérieux nettoyage et se débarrasser de tous ces mythes (élitisme, arrogance, réussite scolaire et professionnelle obligatoire...) Les formations initiales et continuées des enseignants sont extrêmement importantes pour réaliser ce travail. Le dialogue, le partenariat, la cohérence entre adultes qui côtoient un jeune à haut potentiel en souffrance est aussi une des bases pour son épanouissement futur. Or trop souvent des parents nous disent qu'ils n'osent pas en parler à l'école ni à leurs amis ou connaissances. Comment se sentir bien dans sa peau, avec soi-même si l'on doit cacher qui on est ? Et si justement le changement de mentalités passait par la parole ? Et si nous parions que cette sensibilisation soit à long terme utile à tous, que l'école et la société évoluent vers une reconnaissance des difficultés de tous les enfants, tous les jeunes à haut potentiel, quel que soit leur milieu social ou culturel ?

Désireux d'en savoir plus ?

**Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.**

¹⁷ Article 15 du Décret Missions du 24/07/1997 http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/21557_004.pdf lien vérifié le 28/07/2014.

Bibliographie

- S. Boccart, Dossier « Les surdoués n'auront pas d'école à part », La libre Belgique, vendredi 7 juin 2013.
- P. Ederer, *La Belgique met trop peu ses habitants à profit*, De Tijd, 12/10/2006.
- I. Goldschmidt, L'identification des jeunes à haut potentiel, le début d'une reconnaissance. <http://www.inrp.fr/biennale/7biennale/Contrib/longue/7212.pdf> lien vérifié le 24/07/2014.
- W. Lignier, *La petite noblesse de l'intelligence*, La découverte, Coll. SH/Labo des sciences sociales, mars 2012.
- Sandront, *Les hauts potentiels : un vrai business*, l'avenir.net, 24/10/2013. http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20131024_00379698 lien vérifié le 29/07/2014.
- L. Silverman, *Ce que nous avons appris sur les enfants surdoués -30è anniversaire 1979/2009*. <http://www.adulte-surdoue.org/2011/articles/traductions/ce-que-nous-avons-appris-sur-les-enfants-surdoues-30eme-anniversaire-19792009/> lien vérifié le 29/07/2014.
- Van de Cloot et C. Van Keirsbilck, *Surdoués : un potentiel à exploiter en Belgique*. http://www.itinerainstitute.org/sites/default/files/articles/pdf/gifted_education_fr_-_reviewed_-_last_version.pdf lien vérifié le 28/07/2014.
- *Enseigner aux élèves à hauts potentiels*, AGERS, 2013. <http://www.enseignement.be/index.php?page=25006&navi=2198> lien vérifié le 23/06/2014.
- Rapport annuel 2011-2012 du délégué général aux droits de l'enfant. <http://www.dgde.cfwb.be/index.php?id=4238> lien vérifié le 24/07/2014.
- <https://sites.google.com/site/dralainpouhet/> lien vérifié le 29/07/2014.
- Article 15 du Décret Missions du 24/07/1997 http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/21557_004.pdf lien vérifié le 28/07/2014.